

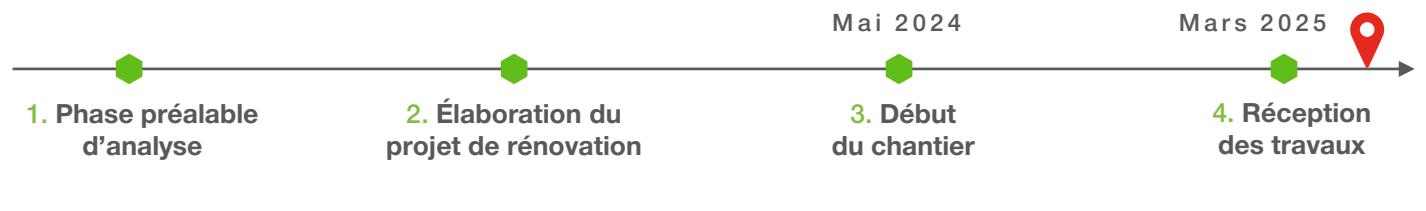
Rénovation globale dans le cadre d'un MGP

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ANDRÉ ABEL À VALENCE

Auvergne-Rhône-Alpes, département de la Drôme (26)

Commune de 64 288 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :

Commune de Valence

Les autres acteurs :

Mandataire du groupement : ICARE

Développement

Architectes : Benjamin Ballay Architecte, Chabal Architectes

Le projet en bref :

- Isolation par l'extérieur avec des panneaux composites (ouate de cellulose, polyuréthane)
- Désamiantage et déplombage
- VMC double-flux avec sonde CO2
- Remplacement de la chaudière gaz par un modèle à condensation
- Confort d'été : stores extérieurs occultants, films solaires et préau

Les points forts :

#MGP #qualité de l'air #confort thermique et acoustique



Années 1940

Année de construction du bâtiment



1 200 M²

Surface rénovée du bâtiment



120

Elèves au sein de l'école



66 %

Economie d'énergie finale visée



4,1 M€

Montant total prévisionnel des opérations



NICOLAS DARAGON

Maire de Valence

Pourquoi avoir choisi l'école André Abel comme l'un des chantiers prioritaires pour la ville ?

Valence compte 38 établissements scolaires et certains d'entre eux étaient devenus très vétustes. L'école Abel, construite dans les années 1940, en faisait partie. Nous avons eu trois priorités avec cette rénovation : améliorer le confort quotidien des élèves et du personnel, moderniser un bâtiment ancien et réduire la facture énergétique. C'est donc à la fois un projet environnemental, budgétaire et éducatif.

Comment s'est déroulée la rénovation ?

La préparation du chantier a été essentielle. Nous avons mis en place une équipe de pilotage interne, puis fait appel à des experts et retenu un groupement d'entreprises locales - plus de 90 % de PME du territoire, avec deux architectes valentinois. Notre projet s'inscrit dans un marché public global de performance (MGP) confié au groupement ICARE Développement. Côté logistique, nous avons relogé les cinq classes dans un bâtiment municipal inutilisé, situé à proximité immédiate du chantier.

Quel est le coût de cette rénovation et quelles sont les prochaines étapes pour les écoles valentinoises ?

Le chantier représente 4,1 millions d'euros. C'est un investissement important, mais nécessaire. L'opération nous a aussi permis de tirer des enseignements : il faut une équipe de pilotage solide, associer les enseignants et les usagers à chaque étape, bien connaître le bâtiment et penser au confort thermique de demain.

La bonne idée

Pour chaque chantier, nous adaptons la solution pour garantir de bonnes conditions de scolarité pour les élèves.

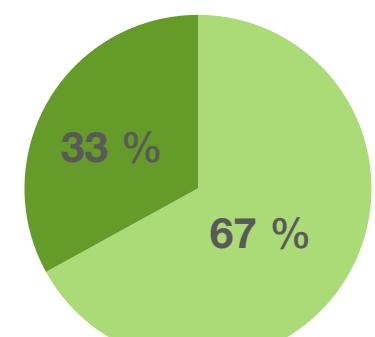


Et demain ?

La rénovation de l'école André Abel n'est qu'un début. Nous préparons déjà un nouveau marché public, prévu en 2026, pour rénover cinq autres écoles avec une livraison d'ici 2030. Nous nous inscrivons dans un plan global qui vise à réduire nos émissions de gaz à effet de serre et à améliorer durablement le cadre de vie des habitants.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 4,1 M€. Le montant total des subventions est d'1,37 M€ (909 934 € de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, 416 297€ du Fonds Vert, 40 000 € de la CAF). La commune a autofinancé 2,71 M€.



■ Autofinancement ■ Subvention

EduRadar

L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.

